



# **RAPPORT DU DELEGATAIRE**

## **GREENALP**

### **Année 2023**

Lot 1 : Saint-Jean-d'Avelanne, Romagnieu.

## EDITO

Depuis 2021, nous nous rendons compte de la fragilité de nos sociétés sur nos besoins en énergie et de notre impact sur le fonctionnement de la planète.

La crise énergétique que nous venons de traverser et les impacts du réchauffement climatique viennent modifier en profondeur les fonctionnements sociétaux existants.

Nous avons tous pris conscience que rien ne sera plus comme avant.

Nous venons de connaître deux années consécutives 2022 et 2023 extrêmement chaudes. Ces perturbations du climat ne peuvent nous satisfaire, même si l'énergie non consommée par la sobriété de nos clients a allégé une facture déjà suffisamment haute.

Ce qui paraissait encore comme une chimère il y a une vingtaine d'années, c'est-à-dire produire de l'énergie renouvelable en quantité significative, devient aujourd'hui une réalité. Plus de 40% de l'électricité produite en Europe est d'origine renouvelable en 2023. L'Allemagne, le Portugal, l'Espagne ont déjà franchi le seuil symbolique des 50% d'électricité renouvelable dans leur production nationale. En France, les énergies renouvelables représentent 27% du mix énergétique avec une production décarbonée à plus de 92%.

Le biogaz a lui clairement amorcé son essor. Et GreenAlp, soit directement en investissant sur ses réseaux, soit indirectement en favorisant des interconnexions de réseaux, sera au rendez-vous.

GreenAlp accompagne cette transition énergétique en raccordant les productions renouvelables aux réseaux et en construisant les points d'alimentation pour les véhicules électriques. GreenAlp aborde un nouveau métier en stockant, gérant et analysant les données des réseaux qui seront indispensables pour poursuivre la transition énergétique au bon rythme, faire émerger de nouveaux usages de l'électricité pour optimiser les factures et la mobilité et définir le réseau gaz de demain.

Le nouveau Directoire continuera de garder le cap, celui d'assurer nos missions de service public et d'honorer le contrat qui nous lie à vous. Nous poursuivrons nos grands projets, qui améliorent la qualité de service et la sécurité au voisinage de nos réseaux.

Nous nous engagerons, plus que jamais, aux côtés de nos Territoires pour proposer des solutions de long terme au service de la transition énergétique et en vue de limiter le réchauffement climatique.

Au sein de ce compte rendu d'activité 2023, vous apprécierez l'ensemble des actions menées par GreenAlp.

Bonne lecture !

Le Directoire  
Nathalie Deleuze-Dordron et David Beauveil

## SOMMAIRE

<b>1. Rapport de développement et d'exploitation des réseaux 2023</b>	<b>5</b>
1.1. Communication et information	5
1.2. Installations techniques	5
1.3. Développement commercial	6
<b>2. Qualité</b>	<b>7</b>
2.1. Services rendus à la clientèle	7
2.2. Relève des compteurs	7
2.3. Accessibilité du numéro d'urgence gaz	7
2.4. Dépannage et Intervention d'urgence gaz	7
<b>3. Etat des dépenses</b>	<b>9</b>
3.1. Dépenses de premier établissement	9
3.2. Frais de développement de réseau	9
<b>4. Inventaire physique et financier des ouvrages concédés</b>	<b>10</b>
<b>5. Opérations de déclassement effectuées sur le réseau concédé</b>	<b>12</b>
<b>6. Evolutions</b>	<b>12</b>
<b>7. Etat des règlements financiers GreenAlp-TE38</b>	<b>12</b>
<b>8. Liste des biens immeubles mis à disposition par l'autorité concédante</b>	<b>12</b>
<b>9. Evolution de l'organisation liée à l'activité gaz</b>	<b>12</b>
<b>10. Données comptables</b>	<b>13</b>

---

*Respect des principes généraux*

---

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2023.

Cette concession concerne les communes de :

- Saint-Jean-d'Avelanne
- Romagnieu.

## 1. Rapport de développement et d'exploitation des réseaux 2023

### 1.1. Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2023, GreenAlp a rencontré les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi les élus des communes des Abrets en Dauphiné, de Beaucroissant, de Chatte, d'Izeaux et de Morestel ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Dans le but de sensibiliser les particuliers et les promoteurs, GreenAlp participe avec des fabricants de matériel à la Foire d'Automne de Grenoble.

Afin de rencontrer les installateurs, GreenAlp organise et participe à des événements chez les distributeurs de matériels.

Enfin, dans le cadre du développement et de la promotion du biométhane, GreenAlp a participé à l'actualisation des zonages avec GRDF et TE38, sur les territoires de Bièvre, du Voironnais et de l'ouest grenoblois. Ces mises à jour des plans de zonage doivent permettre de faciliter les projets de maillage entre gestionnaires de réseaux de distribution.

#### Desserte des communes :

Aucun îlot n'a pu être réalisé sur la commune de Romagnieu, faute d'un nombre suffisant d'habitants intéressés.

Dans la suite de ce rapport tous les chiffres concernent donc uniquement la commune de Saint Jean D'Avelanne.

### 1.2. Installations techniques

- **Canalisations en mètres linéaires (ml)**

Aucun réseau n'a été développé en 2023.

Commune	Nom de l'îlot	Nb de ml en gaz à fin 2022	Nb de ml posé en 2023	Total 2023
Saint-Jean-d'Avelanne	Vieux Saint-Jean	1384	0	1384
<b>Total</b>		<b>1 384</b>	<b>0</b>	<b>1384</b>

- **Branchements**

Le nombre de branchements par commune est le suivant :

Commune	Nom de l'îlot	Nombre de branchements au 31/12/2022	Nombre de branchements au 31/12/2023	Evolution
Saint-Jean-d'Avelanne	Vieux Saint-Jean	6	6	0%
Saint-Jean-d'Avelanne	Les Eteppes	14	14	0%
<b>Total</b>		<b>20</b>	<b>20</b>	<b>0%</b>

### 1.3. Développement commercial

Les données ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2023. L'ensemble des clients est alimenté en gaz propane.

	2022	2023
<b>Nombre de contrats possibles</b>	21	21
<b>Contrats de fourniture</b>	11	10
<b>Contrats mis en service</b>	0	-1

La déclinaison par tarif est la suivante :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2022	2023	2022	2023	
<b>Pp0</b>	2	1	235	296	+25,9%
<b>Pp1</b>	9	9	86 445	70 108	-18,8%
<b>Pp2i</b>					
<b>Pp2S</b>					
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>86 680</b>	<b>70 404</b>	<b>-18,7%</b>

L'année 2023 (1496 DJU) est comparable à l'année 2022 (1479 DJU).

Toutefois, une baisse des consommations des segments « domestiques » Pp0 et Pp1 est constatée, résultant de facteurs conjugués tels que la sobriété énergétique et le changement de mode de chauffage. A contrario les segments « professionnels » Pp2i, Pp2s sont globalement en hausse due à des facteurs économiques.

## 2. Qualité

### 2.1. Services rendus à la clientèle

**Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur :** afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

**Promotion des économies d'énergie et des matériels performants :** à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées de l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maîtrisés.

**Mise en place d'un réseau d'installateurs :** afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp anime un réseau de partenaires installateurs.

### 2.2. Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes.

Le taux de relève pour 2023 est de 100 %.

### 2.3. Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions. Le taux moyen a été de 99,5% sur l'année 2023. On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	4 <sup>ème</sup> trimestre
Taux	100 %	100 %	98 %	100 %

### 2.4. Dépannage et Intervention d'urgence gaz

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont traitées par les agents de GreenAlp.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp.

Lors de demande de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers.

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.

On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Aucun incident n'est à déplorer sur ce lot en 2023.

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'objectif de 96% d'interventions en moins d'une heure (99,1% en 2023).

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence. En 2023, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 5 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 584.

### 3. Etat des dépenses

#### **3.1. Dépenses de premier établissement**

Aucune dépense investissement n'a été réalisée en 2023 sur le périmètre de cette concession.

#### **3.2. Frais de développement de réseau**

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc. Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées. En 2023, le coût total des frais de développement s'élève à 20 477 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 327 € pour l'année 2023.

## 4. Inventaire physique et financier des ouvrages concédés

- **Les canalisations**

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans. La valeur des réseaux réalisés est la suivante (en €HT) :

Canalisations	Saint-Jean-d'Avelanne
Valeur	124 060,98
Amortissement	41 899,85
VNC	82 161,13
En cours au 31/12/2023	0,00

- **Les vannes réseaux**

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (Valeurs en €HT)

Vannes réseaux	Saint-Jean-d'Avelanne
Valeur	2 400,00
Amortissement	797,75
VNC	1 602,25
En cours au 31/12/2023	0,00

- **Les branchements**

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT) :

Branchements	Saint-Jean-d'Avelanne
Valeur	48 316,75
Amortissement	15 133,46
VNC	33 183,29
En cours au 31/12/2023	0,00

- **Les compteurs (hors et en service)**

Les compteurs « domestiques » :

- 1 Compteur a été déposé en Février 2023

	Total	De plus de 20 ans
Saint-Jean-d'Avelanne	13	0

Les compteurs « Industriels » :

Commune	Total
Saint-Jean-d'Avelanne	0

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT) :

Compteurs	Saint-Jean-d'Avelanne
Valeur	358,23
Amortissement	229,11
VNC	129,12
En cours au 31/12/2023	0,00

- **Zones de stockage**

Caractéristiques des zones de stockage :

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
Saint-Jean-d'Avelanne	Tercinet	B 707	2 x 1,75 t	SANS
Saint-Jean-d'Avelanne	Tilleuls	VC	1 x 3,2 t	SANS

Les zones de stockage sont amorties sur 10 ans (valeurs en € HT) :

Zone de stockage	Saint-Jean d'Avelanne
Valeur	624,85
Amortissement	624,85
VNC	0,00
En cours au 31/12/2022	0,00

## 5. Opérations de déclassement effectuées sur le réseau concédé

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2023.

## 6. Evolutions

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2023.

## 7. Etat des règlements financiers GreenAlp-TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2023 au titre de l'exercice 2022 s'est monté pour la présente concession à 1 535,22 €.

## 8. Liste des biens immeubles mis à disposition par l'autorité concédante

Sans objet.

## 9. Evolution de l'organisation liée à l'activité gaz

Sans objet.

## 10. Données comptables

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeur en €	2022	2023	Evolution
<b>Recettes Exploitation</b>			
<i>Recettes propane / usagers Pp0</i>	128,45	86,93	-32%
<i>Recettes propane / usagers Pp1</i>	12 110,98	11 849,49	-2%
<i>Recettes propane / usagers Pp2i</i>			
<i>Recettes propane / usagers Pp2S</i>			
<i>Recettes induites par l'énergie en compteur)</i>	116,33	-247,97	
<b>Total recettes énergie</b>	<b>12 355,76</b>	<b>11 688,45</b>	<b>-5%</b>
Recettes sur ventes de prestations	8,36	16,72	
Participations Tiers	0,00	0,00	
Productions Immobilisées	0,00	0,00	
Transferts de charges	0,00	0,00	
<b>Recettes connexes</b>	<b>8,36</b>	<b>16,72</b>	
<b>Recettes exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total Produits</b>	<b>12 364,12</b>	<b>11 705,17</b>	
<b>Charges d'exploitations</b>			
Achat de Gaz Propane	5 597,72	5 435,66	
Variations de stocks	-116,34	156,91	
Acheminement du GRD amont			
Coûts des travaux des tiers	0,00	0,00	
Coût d'exploitation	6 264,67	7 312,01	
Frais de développement du réseau	594,33	327,38	
Dotations aux amortissements des biens concédés	4 341,17	4 341,17	
Dotations aux amortissements des biens propres	0,00	0,00	
Impôts et taxes	136,30	63,57	
Frais financier	1 483,34	1 326,42	
<b>Total charges d'exploitation et financières</b>	<b>18 301,19</b>	<b>18 963,13</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>		
<b>Total charges</b>	<b>18 301,19</b>	<b>18 963,13</b>	
<b>Résultat avant IS</b>	<b>-5 937,07</b>	<b>- 7 527,96</b>	
<b>IS</b>	<b>-1 484,27</b>	<b>-1 814,99</b>	
<b>Résultat net d'IS</b>	<b>-4 452,80</b>	<b>-5 443,47</b>	

Droits du concédant (en €HT) :

<b>Contre-valeur des biens remis gratuitement</b>	0,00
<b>Dépréciation des biens remis gratuitement</b>	0,00
<b>Amortissement de caducité</b>	0,00
<b>Provision pour renouvellement utilisée</b>	0,00
<b>Dépréciation des biens non renouvelables</b>	0,00
<b>TOTAL DROITS DU CONCEDANT</b>	<b>0,00</b>